

**Urgences de l'hôpital de Porrentruy. Leur maintien la nuit est une nécessité.**

La direction de l'Hôpital du Jura vient de mettre en consultation son nouveau concept de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS). Sans remettre en cause les propositions qui figurent dans ce projet, il apparaît que certains aménagements, non prévus dans ce plan, pourraient être consentis **sans coûts supplémentaires**, alors qu'ils seraient pourtant de nature à rendre aux Ajoulots une qualité de vie en matière d'offre médicale pratiquement comparable à celle dont bénéficient les habitants du district de Delémont. Cela permettrait de surcroît de combler certaines lacunes qui touchent l'ensemble de la population jurassienne.

Le récit d'une péripétie vécue la semaine passée par une ressortissante ajoulote est, à notre sens, l'illustration d'une situation qui sera pour le moins inconfortable dans le futur. Cette personne a reçu un produit agressif à base de chlore dans un œil, situation qui provoque une douleur insistante et nécessite à l'évidence le recours à un ophtalmologue. Or, à 21 heures, le médecin de service spécialisé en la matière n'est plus atteignable. Son répondeur indique qu'en cas d'urgence il faut se rendre à l'hôpital de Bâle. Quant à la personne chargée de répondre au numéro de la centrale de l'hôpital du Jura elle confirme cette information mais ajoute que la personne blessée peut essayer de se rendre sur le site de Delémont sans garantie de prise en charge par un ophtalmologue. Reste alors les urgences encore existantes de l'hôpital de Porrentruy où la personne est accueillie très rapidement par une Interne qui a prodigué des soins permettant de rassurer la patiente tout en atténuant fortement la douleur lancinante subie pendant plusieurs heures. Un téléphone de l'Interne à l'ophtalmologue de service à l'hôpital de Bâle a permis ensuite à cette future médecin de vérifier que son intervention était correcte et que la patiente pouvait rentrer chez elle.

A l'écoute de ce récit, il semble possible de tirer les quelques conclusions suivantes : Les urgences de nuit dans un hôpital de proximité sont utiles et le médecin de service, même non spécialisé et qui sera toujours présent dans cet hôpital, **avec ou sans service d'urgence**, sera à même de soigner un patient dans le cas de diverses pathologies relativement ordinaires et même d'avantage, à l'image du cas cité plus haut, comme il sera en mesure de diriger la personne concernée vers le site le plus performant si cela nécessite des compétences plus spécifiques. Ce point de vue ne semble pas être partagé par la Direction de l'hôpital du Jura qui souhaite centraliser à Delémont les urgences de nuit, évitant par là de mettre à contribution le médecin pourtant obligatoirement présent chaque nuit sur le site de Porrentruy et obligeant de ce fait les gens en difficulté à se déplacer de 30 kilomètres supplémentaires et à engorger en conséquence le site de Delémont !!

Dans ce contexte, nous demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- **ne serait-il pas opportun de profiter de la présence permanente d'un médecin la nuit, présence qui sera maintenue sur le site de Porrentruy, pour venir en aide**

**aux Ajoulots qui doivent consulter de manière soudaine, en particulier pour des cas dits de « bobologie » ? Ce point de vue est depuis longtemps défendu par un médecin généraliste Ajoulot, par ailleurs conseiller national, sans succès pour l'instant !**

- **est-il normal, même si les cas sont probablement rares, qu'il n'existe aucune possibilité de bénéficier des services d'un ophtalmologue en urgence après 20 heures dans notre canton et qu'on oblige de ce fait les personnes touchées dans leur vue à se rendre de nuit à Bâle pour se faire soigner ? A cet effet, que compte faire le Gouvernement ?**

Delémont, le 24 octobre 2018

  
Le responsable : Ami Lièvre

